

FINANCE INCLUSIVE EN MILIEU RURAL

Le fonds dédié à la microfinance du groupe Crédit Agricole

2025

innpact

caceis
INVESTOR SERVICES

GCA FUND FIR
Finance Inclusive
en milieu Rural



© GCA FUND FIR
Octobre 2026

Direction de la publication :
Véronique Faujour

Conception Comité éditorial :
Philippe Guichandut
Edouard Sers

Création :
Toutcom - Florence Depretz

Photo de couverture :
Didier Gentilhomme

Crédits photos :
Didier Gentilhomme
Philippe Lissac – Godong

Photothèque : Freepik

LE FONDS FIR
PUISSANT LEVIER DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2025, le fonds pour la Finance Inclusive en milieu Rural (FIR) a poursuivi sa mission avec détermination : offrir aux populations rurales, particulièrement aux femmes, un accès à des services financiers adaptés et responsables.

Cette année a marqué une accélération de notre action. Trois nouveaux prêts ont été consentis à des institutions de microfinance en Moldavie, Ouzbékistan et Inde, portant notre taux de déploiement à 83,75 %. Nous avons également innové en introduisant un nouvel instrument d'investissement, permettant des financements plus importants et une plus grande agilité opérationnelle en relation avec la Fondation Grameen Crédit Agricole.

Le FIR finance, fin 2025, 11 institutions de microfinance dans 9 pays, touchant plus de 22 000 emprunteurs finaux dont 64 % sont des femmes et 68 % vivent en zone rurale. Ces chiffres témoignent de la poursuite de notre engagement envers l'inclusion financière.

Mais au-delà des nombres, nous avons souhaité écouter nos clients. Les études menées cette année, notamment en Kirghizistan, nous ont révélé des réalités précieuses : les services financiers améliorent les revenus et la confiance, mais des défis persistent. Nous avons identifié des obstacles à surmonter et des besoins à mieux satisfaire. Ces enseignements guident nos partenaires dans l'adaptation de leurs services pour mieux répondre aux attentes de leurs clients.

Le FIR s'inscrit dans un écosystème solide, soutenu par la Fondation Grameen Crédit Agricole, gouverné avec rigueur, et animé par la conviction que la finance inclusive est un levier puissant de développement durable.

Nous remercions les caisses régionales du Crédit Agricole, Amundi et CA Assurances pour leur confiance et leur engagement auprès de ce fonds qui porte ses fruits.



Véronique FAUJOUR, déléguée générale de la Fondation Grameen Crédit Agricole et Jean-Marie RINIÉ, membre du CA indépendant



LE FONDS FIR
FINANCE INCLUSIVE, IMPACT SOCIAL LE CRÉDIT AGRICOLE S'ENGAGE

UNE BRÈVE HISTOIRE

Forte de son expérience, la Fondation Grameen Crédit Agricole a lancé en 2018 le fonds « Finance Inclusive en milieu Rural » (FIR) pour offrir aux entités du groupe Crédit Agricole un instrument dédié à la finance inclusive mondiale. Dès son lancement, 21 caisses régionales se sont mobilisées aux côtés d'Amundi et de CA Assurances pour le financer.

UN DOUBLE OBJECTIF

Le fonds FIR poursuit deux ambitions complémentaires :

- promouvoir une finance responsable en proposant des services adaptés aux besoins des populations rurales, particulièrement des femmes,
- générer un impact positif par l'inclusion financière.

DURABILITÉ ET PROTECTION DES INVESTISSEURS

Le FIR respecte les meilleures pratiques de durabilité et de protection des investisseurs. Classé « fonds article 9 » selon le règlement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), le FIR répond aux critères des fonds poursuivant un objectif environnemental ou social. Ce statut reflète pleinement sa mission sociale : lutter contre la pauvreté en donnant accès à des services financiers adaptés aux communautés rurales.

LES 4 ODD DU FIR

Le FIR contribue à 4 des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations-Unis : Pas de pauvreté, Faim zéro, Égalité entre les sexes, Travail décent et croissance économique.



HISTORIQUEMENT DEPUIS 2018

21 PRÊTS auprès de

18 PARTENAIRES DANS 15 PAYS

22,2 M€ et **0** DÉFAUT DE PAIEMENT

CARTE DES INVESTISSEURS DU FONDS

Fin décembre 2025, plus de la moitié des caisses régionales du Crédit Agricole ont investi dans le fonds FIR.



À L'ORIGINE DU FIR
LA FONDATION GRAMEEN CRÉDIT AGRICOLE

SA MISSION

Participer à la lutte contre la pauvreté en soutenant le développement économique des populations vulnérables.

LES POPULATIONS AU CŒUR DE SON ACTION

La Fondation Grameen Crédit Agricole accompagne les populations dont le potentiel économique reste insuffisamment soutenu ou valorisé.

Les femmes occupent une place particulière dans cette action. Depuis ses origines, la Fondation considère leur autonomisation économique comme un puissant levier de développement : **mieux accompagnées et mieux financées,** elles ont un effet d'entraînement positif sur leur famille, leur communauté et l'économie de leur territoire.



82 % **DES CLIENTS** des Institutions de microfinance (IMF) partenaires de la Fondation **SONT DES FEMMES** (données fin 2025)

La Fondation accompagne d'autres populations particulièrement vulnérables :

> Les petits producteurs agricoles exposés aux chocs climatiques.
> Les entrepreneurs exclus du système bancaire traditionnel.
> Les déplacés forcés politiques ou climatiques vivant dans une grande précarité.

SES CONVICTIONS

> L'inclusion financière est un levier essentiel de lutte contre la pauvreté.
> L'autonomisation économique des femmes est un puissant levier de développement.
> Financer et protéger sont les deux piliers d'une inclusion financière durable.

SA STRATÉGIE

La Fondation développe une approche globale : elle ne se contente pas de financer ses partenaires, elle les accompagne. Cet accompagnement repose sur un dialogue permanent et une analyse fine des besoins de chaque organisation.

À la Fondation, une équipe dédiée mobilise plusieurs leviers complémentaires :

> **Financement en dette :** prêts seniors et/ou subordonnés en monnaie locale auprès d'IMF et d'entreprises à impact.
> **Assistance technique et conseil :** programmes visant à renforcer les performances financières, sociales et environnementales des partenaires.
> **Prises de participation :** investissements stratégiques dans des entreprises à impact ou des services financiers.
> **Conseil en investissement :** gestion de portefeuilles pour des investisseurs souhaitant s'engager dans la finance inclusive.

CARTE D'IDENTITÉ

2008
DATE DE CRÉATION

2
CO-FONDATEURS
Crédit Agricole,
10e banque mondiale
&
Grameen Trust, pionnier mondial de la microfinance

DEPUIS SA CRÉATION



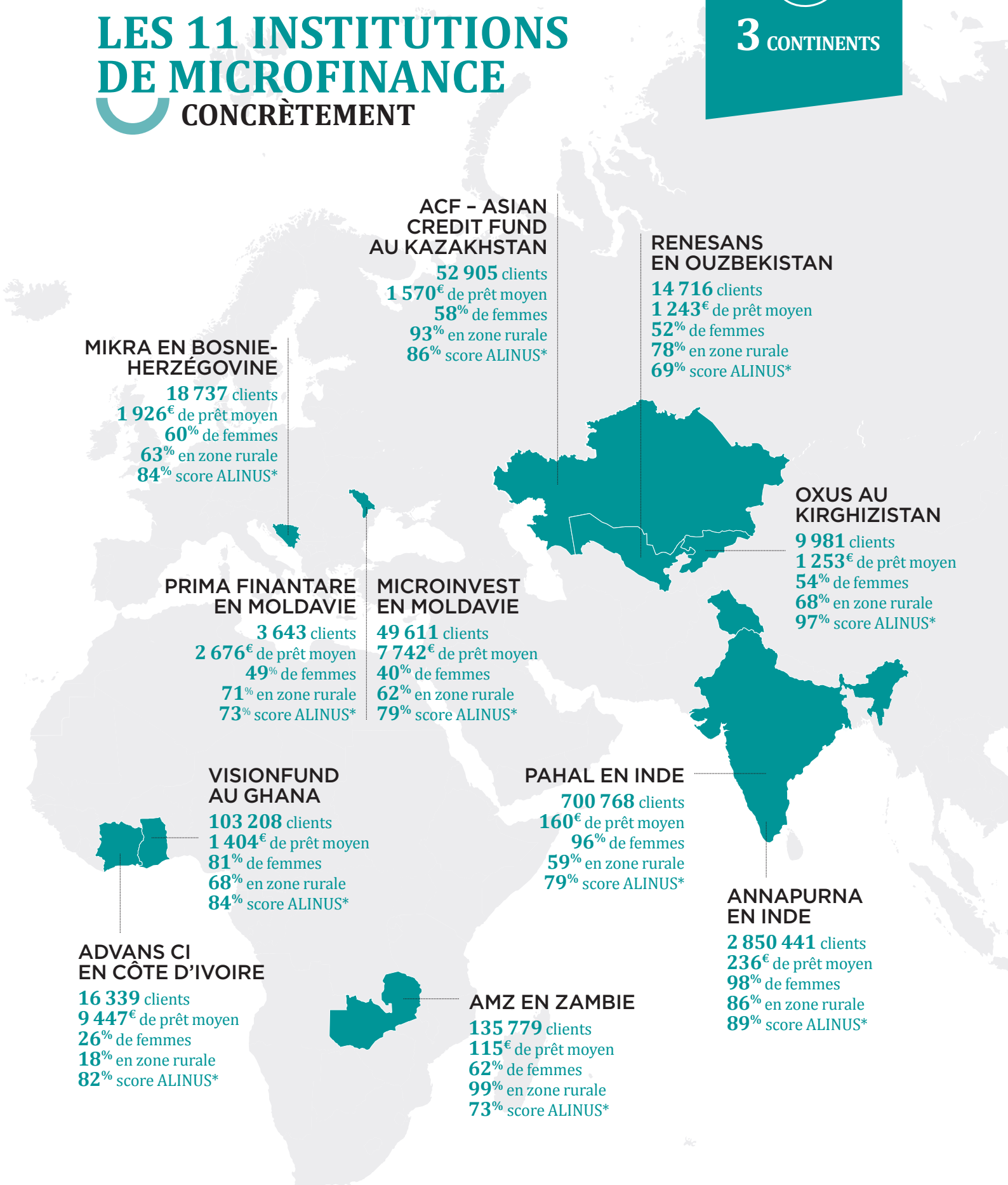
+ DE 400 MILLIONS € DE FINANCEMENT DÉPLOYÉ



+ DE 100 PARTENAIRES PRÉSENTS DANS 40 PAYS

LES 11 INSTITUTIONS DE MICROFINANCE CONCRÈTEMENT

3 CONTINENTS



ACF – ASIAN CREDIT FUND AU KAZAKHSTAN
52 905 clients
1 570€ de prêt moyen
58% de femmes
93% en zone rurale
86% score ALINUS*

RENESANS EN OUZBEKISTAN
14 716 clients
1 243€ de prêt moyen
52% de femmes
78% en zone rurale
69% score ALINUS*

MIKRA EN BOSNIE-HERZÉGOVINE
18 737 clients
1 926€ de prêt moyen
60% de femmes
63% en zone rurale
84% score ALINUS*

OXUS AU KIRGHIZISTAN
9 981 clients
1 253€ de prêt moyen
54% de femmes
68% en zone rurale
97% score ALINUS*

PRIMA FINANTARE EN MOLDAVIE
3 643 clients
2 676€ de prêt moyen
49% de femmes
71% en zone rurale
73% score ALINUS*

MICROINVEST EN MOLDAVIE
49 611 clients
7 742€ de prêt moyen
40% de femmes
62% en zone rurale
79% score ALINUS*

VISIONFUND AU GHANA
103 208 clients
1 404€ de prêt moyen
81% de femmes
68% en zone rurale
84% score ALINUS*

PAHAL EN INDE
700 768 clients
160€ de prêt moyen
96% de femmes
59% en zone rurale
79% score ALINUS*

ANNAPURNA EN INDE
2 850 441 clients
236€ de prêt moyen
98% de femmes
86% en zone rurale
89% score ALINUS*

ADVANS CI EN CÔTE D'IVOIRE
16 339 clients
9 447€ de prêt moyen
26% de femmes
18% en zone rurale
82% score ALINUS*

AMZ EN ZAMBIE
135 779 clients
115€ de prêt moyen
62% de femmes
99% en zone rurale
73% score ALINUS*

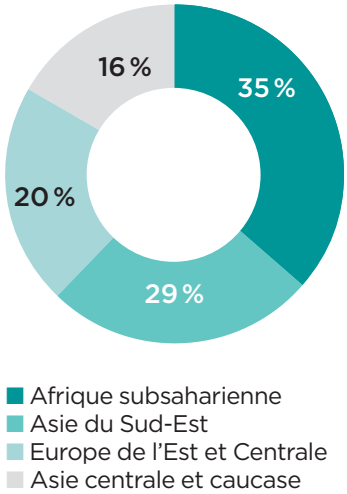
**Instrument d'évaluation sociale et environnementale conçu par SPTF+CERISE, destiné aux investisseurs engagés dans le pilotage des performances sociales et environnementales*

ACTIVITÉ

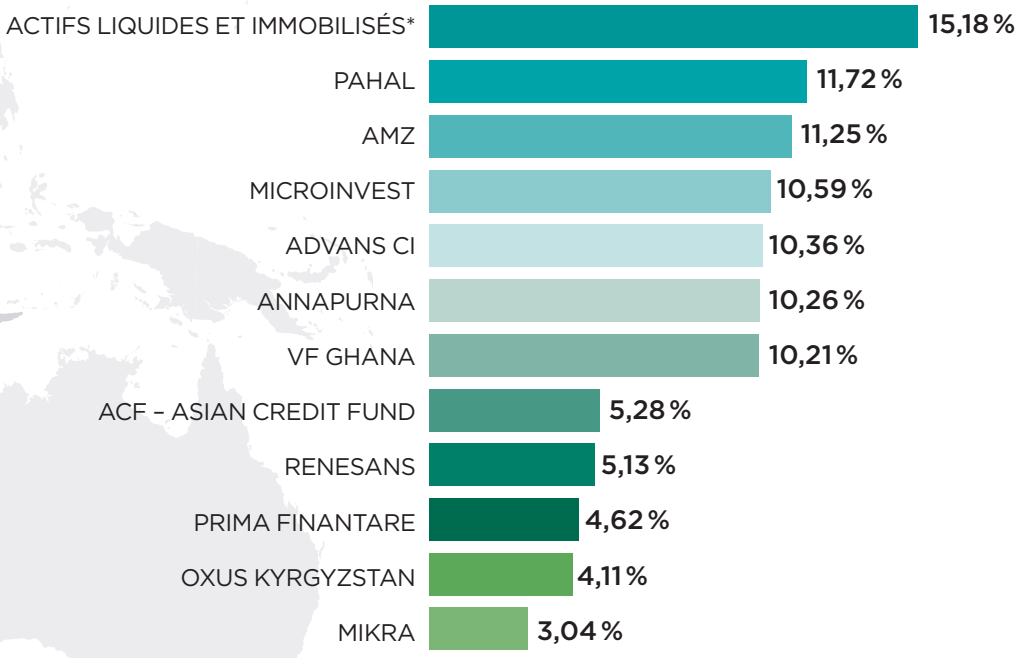
2,5 MILLIONS €
POUR 3 NOUVEAUX PRÊTS
1 M€ Microinvest – Moldavie
1 M€ Annapurna – Inde
500 000 € Renesans – Ouzbekistan

3,49 MILLIONS €
POUR 4 DÉBOURSEMENTS
980 000 € VisionFund Ghana
1 M€ Microinvest – Moldavie
1 M€ Annapurna – Inde
500 000 € Renesans – Ouzbekistan

RÉPARTITION PAR PAYS



COMPOSITION DE L'ACTIF DU FONDS



**Les encours immobilisés sont le cash collateral auprès de TCX.*

LE FONDS EN QUELQUES CHIFFRES

EN €	DÉCEMBRE 2025
Montant levé	9 749 925 €
Actif total décembre 2025	9 988 743 €
Actif net total décembre 2025	9 768 949 €
Nombre de parts classe A	981
Encours net de financements*	8 366 000 €
% des actifs déployés dans des actifs durables	83,8%
% de liquidités**	15%
Encours moyen des prêts accordés par le Fonds	760 545 €
Encours moyen des microcrédits***	2 727 €
Nombre d'IMF	11
Nombre de pays	9
Date de création	09/07/2018
Classification SFDR	Article 9

Net de provisions - **Liquidités conservées par précaution et pour faire face aux demandes occasionnelles de garanties demandées par TCX, fournisseur de la couverture de change - *Indicateur exprimé en équivalent euros. Les prêts sont déboursés en monnaie locale au client final.*

PERFORMANCES

DATE DE VALORISATION	VALEUR DES PARTS (€)
Au 28/09/2018	10 000
Au 31/12/2018	9 849,41
Au 31/12/2019	9 861,52
Au 31/12/2020	9 861,52
Au 31/12/2021	9 900,66
Au 31/12/2022	9 826,65
Au 31/12/2023	9 909,41
Au 31/12/2024	10 181,73
Au 30/06/2025	9 724,23
Au 31/12/2025	9 954,50

RENDEMENT	BRUT	NET
Annuel 2025	5,9%	-2,3%
Annuel 2024	5,7%	2,7%

Calculs GCA annualisés sur base des comptes publiés par CACEIS Bank Lux. Rendement brut du portefeuille et rendement net pour les actionnaires.

PERFORMANCE SOCIALE	SEPTEMBRE 2025
Emprunteurs finaux attribués*	22 021
Dont % de femmes	64,2%
Dont % de clientèle rurale	68,3%
% d'IMF rurale	100%

** Attribués aux financements du FIR, prorata à l'exposition du fonds dans l'actif des Institutions de Microfinance.*

UN MODÈLE FONDÉ SUR LA RIGUEUR FINANCIÈRE ET L'ENGAGEMENT SOCIAL

UNE SÉLECTION EXIGEANTE DES PARTENAIRES

Le FIR retient les institutions de microfinance selon des critères stricts portant sur :

- le respect des conditions d'accès financières et sociales (degré de maturité, résultats financiers et sociaux),
- l'équilibre entre rentabilité financière et création de valeur sociale,
- la garantie d'une protection client à travers des services financiers accessibles, transparents, honnêtes et sécurisés contre le surendettement.

Le comité d'investissement s'est réuni 3 fois et a consenti 3 nouveaux prêts à des institutions de microfinance en Moldavie, Ouzbékistan et Inde, atteignant un excellent taux de déploiement de ses actifs de 83,75%. D'autre part le Fond a introduit un nouvel instrument d'investissement à travers un accord de sous-participation avec la Fondation Grameen Crédit Agricole, permettant des financements plus importants et plus d'agilité opérationnelle tout en bénéficiant de due diligences partagées. En décembre 2025, ce mécanisme a permis un investissement d'un million d'euro en dette senior auprès d'Annapurna en Inde.

UNE SUPERVISION RÉGLEMENTAIRE STRICTE

Depuis 2023, le fonds collabore étroitement avec son gestionnaire Innpact AIMF SA pour garantir la conformité aux nouvelles exigences LCB-FT et à la réglementation SFDR. Il se conforme à l'ensemble des normes en vigueur destinées à protéger les investisseurs.

UN RISQUE MAITRISÉ

Le portefeuille du fonds conserve un profil de risque modéré-à-élevé dans un contexte d'augmentation du risque crédit des IMF, lié aux risques pays, climatiques et agricoles, malgré le bon remboursement des prêts au fonds. Quatre IMF font face à des défauts sur covenants financiers, dont deux ont amélioré leurs performances, tandis que deux autres ont obtenu des waivers de la part du fonds. Le fonds a constitué une provision de 25% en 2025 sur un des prêts. Le redressement de la performance est attendu au cours de l'année fiscale 2026-27.

UNE DÉMARCHE COLLABORATIVE AVEC LA SPTF

Le FIR a élaboré son approche de suivi des performances sociales et environnementales en collaboration avec ses homologues au sein de la Social Performance Task Force (SPTF), organisation de référence dans ce domaine.

UNE PERFORMANCE SOCIALE ATTESTÉE

6 des 11 institutions de microfinance disposent d'un excellent score ALINUS* (>80 %) et toutes affichent un score supérieur au dernier benchmark ALINUS de 62%, reflétant des systèmes solides pour mettre en œuvre leur mission sociale, notamment en proposant des services financiers adaptés aux besoins des clients.

**Instrument d'évaluation sociale et environnementale conçu par SPTF+CERISE, destiné aux investisseurs engagés dans le pilotage des performances sociales et environnementales*



ÊTRE À L'ÉCOUTE DE SES CLIENTS
MESURER SON IMPACT

En 2025 la Fondation a souhaité mieux comprendre l'impact de ses actions auprès des clients finaux de ses partenaires et a mené diverses études. L'une d'elle a concerné Oxus Kirghizistan (OKG).

L'objectif était triple : documenter les résultats réels de leurs services financiers, identifier les obstacles persistants à l'accès et à l'utilisation, et comprendre comment les services pourraient être adaptés aux besoins réels des femmes. Bien que les approches sélectionnées aient leurs limitations méthodologiques, l'initiative a été un outil important pour que la Fondation Grameen Crédit Agricole identifie, conjointement avec ses partenaires, des actions concrètes pour adapter davantage la prestation de leurs services aux besoins des femmes.

LE CONTEXTE DU MARCHÉ

Selon la base de données du Global Findex 2025, seulement 17,1 % des femmes kirghizes ont emprunté auprès d'une banque formelle ou d'un compte de monnaie mobile au Kirghizistan en 2024 (19 % pour les hommes). L'inclusion économique des femmes kirghizes est limitée, ce qui entrave la croissance économique durable. Cela est principalement dû aux normes sociales et au manque d'éducation financière. Par conséquent, de nombreux besoins bancaires des femmes, que ce soit pour leurs entreprises ou pour elles-mêmes et leurs familles, restent insatisfaits.

CONCEPTION DE L'ÉTUDE

L'étude de nature quantitative, a été menée par téléphone avec 271 répondantes, toutes clientes existantes. Le sondage a été co-élaboré et analysé avec l'agence d'impact leonardo.impact et OKG pour répondre aux besoins et priorités spécifiques de l'IMF.

CE QUE L'ÉTUDE A RÉVÉLÉ

Les services d'OKG génèrent des résultats plutôt positifs. 83 % des répondantes ont signalé que leurs revenus se sont améliorés grâce aux services financiers d'OKG. 78 % des femmes ont signalé que leur confiance dans leur capacité à prendre des décisions financières indépendantes s'est améliorée depuis l'utilisation des services d'OKG. 57 % ont signalé une amélioration de leur niveau de préoccupation concernant leurs finances personnelles ou familiales. Cependant, un signal d'alerte a émergé : 11% des clientes ont signalé que leur préoccupation financière s'était aggravée, suggérant un risque potentiel de surendettement.

Des obstacles plutôt faibles à l'accès ont émergé : 6 % des répondantes ont signalé avoir rencontré des difficultés pour accéder aux services d'OKG, et 7 % ont signalé une pression sociale liée à leur prêt. Les principaux obstacles signalés étaient les canaux numériques, les frais et la distance. A noter que c'est une étude quantitative de clientes existantes uniquement, le portrait complet des femmes incapables d'accéder aux services d'OKG reste incomplet.



271 FEMMES
interrogées

83 %
des répondantes
ONT AMÉLIORÉ LEUR REVENUS GRÂCE À OKG

78 %
se sentent davantage
CAPABLES DE PRENDRE DES DÉCISIONS FINANCIÈRES

57 %
ont signalé une amélioration
DE LEUR NIVEAU DE PRÉOCCUPATION DE LEURS FINANCE PERSONNELLES OU FAMILIALES



LE FONDS FIR 2025

Au-delà de ces résultats, l'étude a mis en évidence des modèles préoccupants qui n'ont pas aussi fortement émergé dans d'autres contextes :



EXCLUSION DE LA PRISE DE DÉCISION FINANCIÈRE

Plus d'une femme sur sept a signalé être complètement exclue des décisions concernant l'utilisation de son prêt. Cette tendance est plus prononcée chez les femmes ayant des niveaux d'éducation plus faibles et celles vivant dans les zones rurales. L'ampleur de ce risque a surpris la direction d'OKG, qui l'a inclus dans ses priorités.

RÉSILIENCE FINANCIÈRE LIMITÉE

26 % des clientes ont indiqué qu'elles auraient du mal de manière significative ou très significative à couvrir une dépense d'urgence. Cela révèle une résilience financière limitée malgré leur accès au prêt.

ÉCART DE SATISFACTION

Le Score de Recommandation Net® (NPS)* d'OKG de 26 se situe bien en dessous de l'indice de référence mondial de 60 Decibels de 68 pour les clientes. Cela indique que bien que la confiance dans l'institution persiste, les frictions opérationnelles, particulièrement autour de la transparence des prêts et de la convivialité numérique, endommagent la fidélité.

LES BESOINS NON SATISFAITS ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS

31% des clientes aimeraient recevoir plus de formation en éducation financière. De plus, selon la direction d'OKG, l'étude a mis en évidence un manque de sensibilisation et de compréhension des questions climatiques que l'institution souhaite aborder.

RÉPONSE INSTITUTIONNELLE

Ces conclusions ont incité le Conseil d'Administration d'OKG à créer un plan d'action dédié intégré dans le budget 2026. L'institution s'est engagée à mener une formation du personnel sur la sensibilité de genre et l'engagement respectueux des clientes. Elle augmentera les formations pratiques en éducation financière. Elle pilotera les formations sur les risques climatiques et la résilience agricole, une lacune que l'étude a révélée et que la direction souhaitait aborder. Elle renforcera la communication avec les clientes autour des options de remboursement existantes pour améliorer la transparence et réduire la perception de complexité cachée. Ces interventions abordent directement les frictions opérationnelles et la vulnérabilité que l'étude a exposées.

**Le Score de Recommandation Net® (NPS) est une mesure de la satisfaction et de la fidélité des répondants. Le NPS est le pourcentage de [clients/utilisateurs/employés] ayant noté 9 ou 10 (« Promoteurs ») moins le pourcentage de [clients/utilisateurs/employés] ayant noté 0 à 6 (« Détracteurs »). Ceux ayant noté 7 ou 8 sont des « Passifs ». Le NPS est alors calculé comme suit : NPS = % de promoteurs - % de détracteurs.*

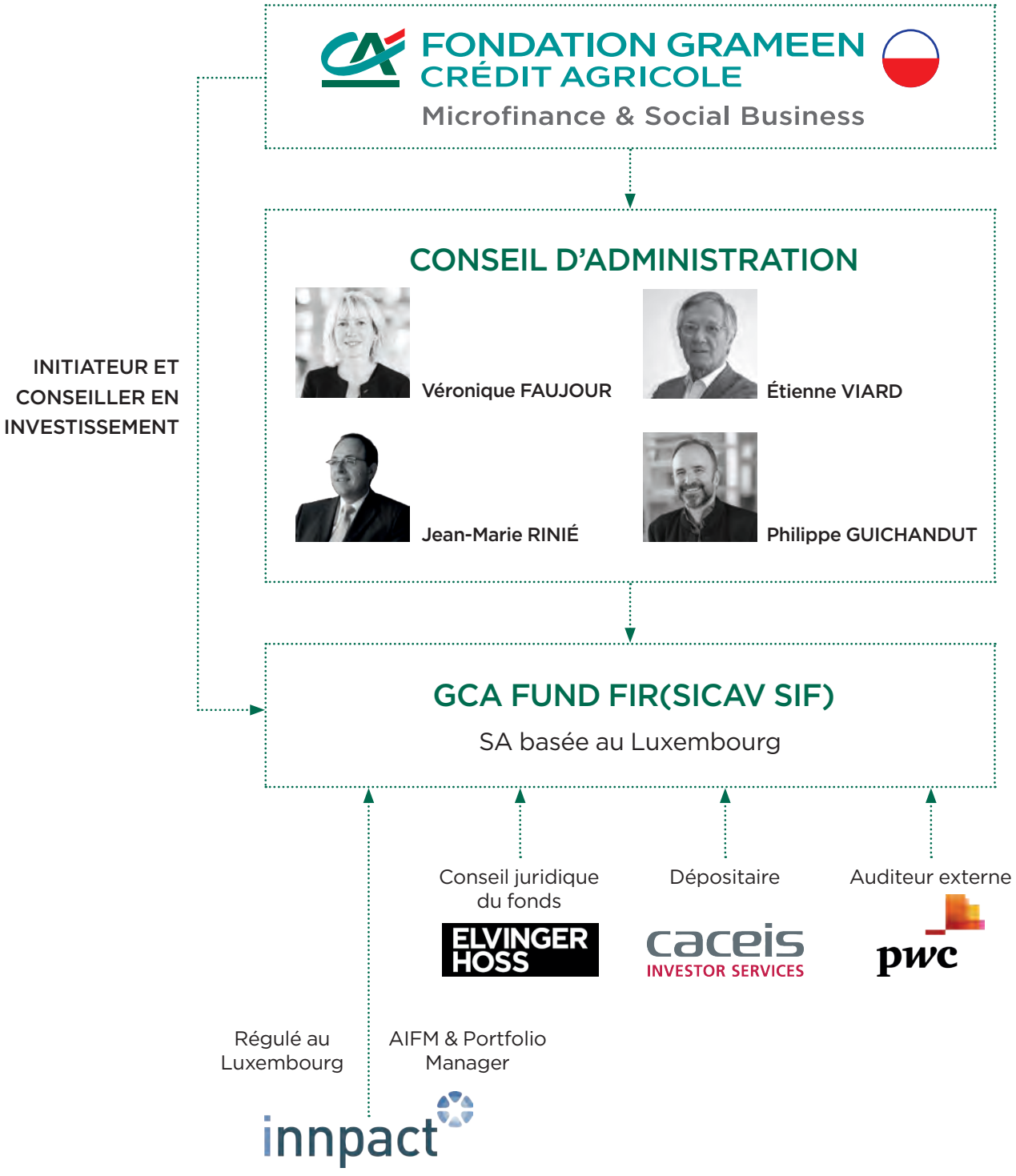
À propos d'Oxus Kirghizistan

Oxus Kirghizistan (OKG) se distingue sur le marché kirghize par son engagement explicite envers la performance sociale et environnementale. Au cours des huit dernières années, OKG a délibérément augmenté sa part de clientes de 35% à 55% par le biais d'incitations ciblées, d'offres spéciales et de partenariats continus en matière d'éducation financière avec des ONG comme ACTED dans les régions éloignées. La gouvernance est visiblement engagée : un comité ESG dédié surveille les progrès de emprunteuses, de prestation de formation et de taux d'emploi féminin. En mars 26, l'institution sert **9 766 emprunteurs actifs et gère un portefeuille de 12,7 millions d'euros.**

UN ÉCOSYSTÈME RÉSILIENT ET DURABLE

Le Fonds d'Impact Régional (FIR) s'appuie sur l'expertise de la Fondation Grameen Crédit Agricole qui l'a initié et conseillé. Son fonctionnement repose sur une gouvernance structurée : un Conseil d'administration assure sa supervision, Innpact en assume la gestion opérationnelle, tandis que PwC procède à son audit. Sur le plan administratif et juridique, le FIR bénéficie du soutien de CACEIS Bank Luxembourg pour les services bancaires et d'Elvinger Hoss Prussen pour l'accompagnement juridique. Cet ensemble d'acteurs crée un environnement favorable au financement de projets générant un fort impact social ou environnemental. Les caisses régionales du groupe participent activement à son financement.

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois durant l'année. Il est composé de 4 personnes.



ÉTATS FINANCIERS

BILAN
(ÉTAT DE L'ACTIF NET EN €)

ACTIF	2025	2024
Actif financier immobilisé	**8 366 000**	**7 823 714**
Dettes financières	*8 366 000*	*7 823 714*
Trésorerie et Équivalents	**1 482 456**	**2 384 050**
Disponibilités en banque	*1 482 456*	*2 384 050*
Créances	**140 287**	**76 220**
Intérêts à recevoir	94 380	46 444
TVA à recevoir	28 574	25 190
Autres créances et charges constatées d'avance	17 333	**4 586**
TOTAL ACTIF	**9 988 743**	**10 283 984**

PASSIF	2025	2024
Dettes Financières et Frais	**66 541**	**170 303**
Frais de conseil en investissement, AIFM et de gestion à payer	*66 541*	*170 303*
Frais d'Administration et de Domiciliation	**29 900**	**29 900**
Frais de Dépositaire	**8 836**	**7 242**
Frais Professionnels	**38 120**	**39 910**
Impôt de Souscription et TVA à Payer	**3 189**	**2 309**
Autres Dettes	**73 208**	**42 381**
Autres frais à payer	*18 812*	*42 981*
Autres comptes à payer	*54 396*	*(600)*
TOTAL PASSIF	**219 794**	**292 045**
ACTIF NET	**9 768 949**	**9 991 938**

COMPTE DE RÉSULTAT (EN €)

REVENUS	2025	2024
Intérêts bancaires	49 386	67 103
Intérêts et autres revenus financiers	544 910	510 959
Revenus extraordinaires	-	198
TOTAL REVENUS	**594 296**	**578 260**

CHARGES	2025	2024
Frais de conseil en investissement	146 884	147 315
Frais de l'AIFM	73 393	56 670
Frais d'administration et domiciliation	29 900	29 900
Frais du dépositaire	6 150	7 326
Frais de conseil	4 657	1 969
Frais professionnels	36 349	41 100
Taxe de souscription	994	988
Autres charges	55 583	57 944
TOTAL CHARGES	**353 910**	**343 212**
RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION	**240 386**	**235 048**

ELEMENTS EXTRAORDINAIRES	2025	2024
Gains/(Pertes) réalisés sur change	-81 542	32 195
Gains/(Pertes) non réalisés sur change	-1 835	-
Ajustements de valeur / Reprises d'ajustements sur actifs immobilisés	-380 000	-
VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS	**-222 991**	**267 243**
Capital émis au cours de l'exercice	-	-
Actif net au début de l'exercice	9 991 938	9 724 696
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	**9 768 949**	**9 991 938**

INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce document marketing est publié par Grameen Credit Agricole Fund (« Le Fonds »), une société d'investissement à capital variable (« SICAV ») de droit luxembourgeois, conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. Le Fonds est un Fonds d'Investissement Spécialisé (« FIS ») de droit luxembourgeois conforme à la loi du 13 février 2007 telle que modifiée et il est qualifié de Fonds d'Investissement Alternatif « FIA » tel que défini par la loi du 12 juillet 2013 relative aux Gestionnaires de Fonds d'Investissement Alternatifs telle que modifiée. La SICAV est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B172879.

Innpact est le Gestionnaire de Fonds d'Investissement Alternatif (« GFIA ») tel que défini par la loi du 12 juillet 2013, dont le siège social est 5 Rue Jean Bertels, L2311 Luxembourg et autorisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Innpact est immatriculé au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B134935. CACEIS Bank, Luxembourg Branch assure les fonctions d'Agent Administratif et de Banque Dépositaire du Fonds et Grameen Crédit Agricole Microfinance Foundation est le conseiller exclusif pour les investissements du Fonds.

Le FIR est un compartiment enregistré à la distribution en France auprès des investisseurs professionnels exclusivement, selon la Directive 2014/65/ EUR du Parlement Européen et du Conseil de l'Europe du 15 mai 2014 sur les marchés des instruments financiers (« MIFID II »). Un investisseur professionnel est un investisseur qui possède l'expérience, la connaissance et l'expertise pour prendre ses propres décisions d'investissement et pour évaluer les risques d'un investissement. Il doit répondre aux critères de l'annexe II de MIFID II (à savoir les établissements de crédit, les entreprises d'investissement, les autres établissements financiers agrées ou réglementés, les entreprises d'assurance, les organismes de placement collectif et leurs sociétés de gestion, les fonds de pension et leurs sociétés de gestion, les négociants en matières premières et instruments dérivés sur celles-ci, les entreprises locales et autres investisseurs institutionnels).

Si vous n'êtes pas et que vous ne qualifiez pas en tant qu'investisseur professionnel, ce Fonds et compartiment FIR ainsi que cette présentation ne vous sont pas destinés. Ce Fonds ne peut pas être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. Person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » de la SEC (Part 230.90217 CFR 230.903), disponible à l'adresse suivante https://www.sec.gov/about/laws/secrulesregs.htm

Les données et informations figurant sur ce document sont fournies à titre d'information uniquement. Les informations et opinions contenues ne constituent pas une recommandation de vente et ne peuvent être assimilées à un conseil en investissement, conseil juridique ou fiscal de la part d'Innpact et n'ont aucune valeur juridique ni contractuelle. L'information et opinion contenues dans ce document ne tient pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peut, en aucun cas, être considérée comme un conseil personnalisé en investissement. Le traitement fiscal dépend des circonstances individuelles de chaque investisseur et peut faire l'objet de changements dans le futur. Veuillez-vous référer à votre conseiller financier et fiscal.

Ce Fonds et sous-fonds présentent un risque de fluctuation de marché et de perte en capital. FIR ne présente pas de garantie en capital et vous pourriez ne pas récupérer le montant initial investi. Il n'existe aucune garantie que l'objectif d'investissement soit atteint ou qu'il y ait un retour sur investissement.

Pour plus d'informations concernant les risques spécifiques au Fonds et au FIR ainsi que les frais et conditions, vous devez obtenir et lire l'Offering Memorandum du Fonds (et en particulier les sections « 16. Fees and Charges » et « 17. Risk disclosures » de FIR). Les performances présentées dans ce document sont nettes de frais (hors éventuels frais/commissions de souscription et rachat). Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. L'Offering Memorandum et le dernier rapport annuel, ainsi que les valeurs liquidatives sont disponibles en anglais gratuitement et sur demande auprès d'Innpact au 5 Rue Jean Bertels, L2311 Luxembourg. Ce document ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, modifié ou utilisé à des fins publiques ou commerciales sans l'autorisation préalable d'Innpact.

© 2025 FIR. Tous droits réservés.



CONTACTS

Grameen Crédit Agricole Foundation
Fund initiator
Investment Advisor

5 Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

GCA Middle Office

NAV, rapports de transparence, etc.
gcaf.middleoffice@credit-agricole-sa.fr



Edouard SERS
Supervision du GCA Fund FIR
edouard.sers@credit-agricole-sa.fr
+33 1 43 23 66 32



Maxime BORGOGNO
Investment manager
maxime.borgogno@credit-agricole-sa.fr
+33 1 43 23 59 43

innpact

Innpact Fund Management S.A.
Alternative Investment Fund
Manager (AIFM)

5, rue Jean Bertels
L-1230 Luxembourg
aifm@innpact.com

caceis
INVESTOR SERVICES

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Depositary and Paying Agent
Administrative, Domiciliary,
Communication, Registrar and
Transfer Agent

5 Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg
lb-peres-fa1@caceis.com



GCA FUND FIR

Finance Inclusive
en milieu Rural

5 Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

www.gca-foundation.org
Contact : gca-foundation.org/contact

innpact

caceis
INVESTOR SERVICES